Éditorial

Ca y est! Enfin direz vous, vous avez entre les mains ce Cahier 33 qui se faisait attendre.

Deux ans d'attente, deux ans d'incertitude, un travail fini «quelque peu dans l'urgence» pour pouvoir mettre Décembre 2019 sur la couverture.

En effet, le **Cahier 32** était daté Décembre 2017 et le CA ne voulait pas dépasser cette échéance de fin d'année 2019 pour la sortie de ce Cahier. Les adhérents le savent, les abonnés en ont entendu parler ou l'ont su également, les 2 même 3 années écoulées n'ont pas été simples.

Mais pour mettre une pointe d'humour, comme chez le docteur «dites 33», voilà donc le Cahier 33, nouvel exemplaire d'une aventure commencée en 2002, avec le Cahier N°1. A l'heure où j'écris ces lignes, je ne sais pas encore quel sera le nombre de pages de ce Cahier. Peut-être la pagination serat-elle un peu réduite, mais nous espérons que la lecture des articles vous réjouira autant que la préparation de ce Cahier nous a été compliquée!

Encore une fois, Alain Binet nous fait part de ses recherches sur les «petites» entreprises locales et leurs fondateurs. Vous découvrirez ainsi l'entreprise et le destin tragique d'Auguste Brèche, et plus «anecdotique» en ces temps modernes où avoir une montre semble anachronique!, l'histoire des «Horloges publicitaires» de M. Coutançon, qui nous montrera que l'industrie creilloise a irrigué la France. Dans un troisième article, Alain nous retrace l'historique de l'entreprise Evrard, qui pour sa part, est devenue une grande entreprise réputée.

De leur côté, Jacques Pénit et Gilbert Rose continuent leur travail sur Villers-Saint-Paul, cette foisci : les cités ouvrières de Kuhlmann.

Quelques pages sur la vie de l'association complètent ce Cahier. Merci à la Commission Animations, pour les activités proposées chaque année (visite d'usine, conférence, exposition) et en particulier à Eliane Lebret qui nous en fait le compte rendu et l'illustration. Même si ces activités pourront vous sembler lointaines compte tenu de l'absence de Cahier durant deux ans. « En ces temps nouveaux » de Communautés de Communes avec la création de l'ACSO, Agglomération Creil Sud Oise, ce Cahier est loin de couvrir le nouveau territoire, ni même celui de l'ancienne CAC. Mais encore faut-il avoir des rédacteurs, des illustrations, des photos, etc. A cet effet, l'édito du Cahier 32 faisait déjà part de ces préoccupations. Nous renouvelons donc notre demande d'aide, par la simple fourniture de photos, de témoignages, ou par votre implication à la Commission Histoire (ou encore au conseil d'administration).

Cependant, les articles envisagés (dire «en réserve» serait prétentieux, car encore faut-il les rédiger !) pour les prochains Calien de l'A.M.O.I. devraient élargir le panorama sur d'autres villes. Sans couvrir l'ACSO en tant que telle, la présentation d'autres usines, carrières, entreprises en tous genres, nous amènera à élargir nos investigations vers d'autres communes. Par exemple, la découverte d'une boîte archives de la Compagnie du Nord, aux archives historiques de la SNCF du Mans, reprenant l'histoire des carrières de Saint-Maximin raccordées au chemin de fer! Informations mal, voire inconnues, qui ont fait l'objet d'une présentation à la Maison de la Pierre de Saint-Maximin, lors d'une conférence donnée par notre président sur le transport de pierres par le chemin de fer.

En l'occurrence, même si certains thèmes n'étaient pas sur l'Industrie en tant que telle, il y a toujours des ouvriers derrière cela. Mémoire Ouvrière et Industrielle a donc toujours un sens. L'exposition sur «Les carrières de Saint-Maximin et les Carriers», présentée à la Médiathèque JP Besse durant ce dernier trimestre, en est une preuve irréfutable!

Ce ne sera donc aucunement une «révolution», ni même une «évolution» car les Calies de l'A.M.O.I. ont couvert d'autres communes par le passé : Cramoisy, Saint-Maximin ou encore Saint-Leu-d'Esserent.

Pour finir, 2020 marquera les 20 ans de l'AMOI, créée en décembre 2000. Le CA commence déjà à réfléchir à la célébration de cet anniversaire. Ce pourrait être l'occasion de rédiger un Cahier un peu spécial pour marquer cet évènement.

Affaire à suivre.